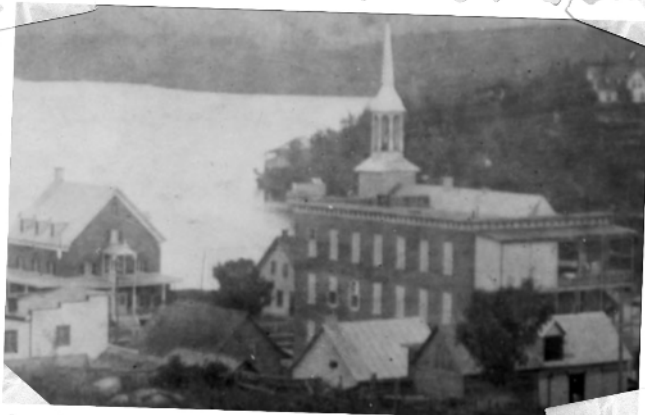




Les Filles de la Charité, «Servantes des pauvres» dites Sœurs de la Providence, arrivèrent à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson en 1907. Le 3 août les Sœurs Alexandra, Jeanne de la Croix et Jeanne de Marie prennent possession du couvent construit par M. L'Abbé Placide Desrosiers, curé de cette paroisse. Ce modeste immeuble est bâti sur le terrain de la Fabrique et relié à l'église par une passerelle.

Le 18 du mois d'août, sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, Archevêque de Montréal, se rend à Sainte-Marguerite, pour bénir le nouveau couvent. Mgr est accueilli avec enthousiasme par la population. Avec l'éloquence qu'on lui connaît, Sa Grandeur félicite M. le Curé et les paroissiens du bel esprit qu'ils manifestent, appuie fortement sur l'importance d'une éducation soignée, d'une instruction solide puis c'est la bénédiction de toutes

les pièces du couvent. L'humble cloche de l'extérieur reçoit, elle aussi, une bénédiction particulière.

La construction n'étant pas achevée, l'entrée des écoliers est remise au 15 septembre. À cette date s'inscrivent 8 élèves externes (filles et garçons) plus 15 filles pensionnaires, on y reçoit également des pensionnaires adultes et la visite des pauvres et des malades s'organise à domicile.

La vie est rude au foyer de la Providence, le travail abondant, les revenus limités, mais la charité et la sympathie des citoyens sont réconfortantes. Les espérances s'annoncent magnifiques quand en février 1922, un incendie rase l'église et le couvent. Le 30 juin de la même année, le presbytère devient la propriété des Sœurs de la Providence, une annexe y est ajoutée comprenant classes, dortoirs, salles de récréation, etc. Le 7 octobre tous ces locaux sont prêts à recevoir les élèves.

Les Sœurs de la Providence quitteront Sainte-Marguerite en 1964, après 57 ans de dévouement.



Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson en photos

Sources : Archives de la Société d'Histoire de Sainte-Marguerite-et-Estérel. Extrait de « Histoire de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson », par Joseph Charlemagne Lajeunesse, 1933

Adaptation et rédaction : Gilles David, décembre 2013
Traitement de texte : Claire Beaulieu
Infographie : Réjean Laflèche



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson



Chroniques historiques Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

No 8

Une célèbre guérisseuse: Sœur Anne-Félicité

Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson a hébergé pendant quelques années une célèbre thaumaturge, Sœur Anne-Félicité, surnommée «Sœur Miracle». Cette religieuse de la communauté des Sœurs de la Providence est arrivée ici, venant de l'Assomption, en 1949. Elle résidait au couvent du village (devenu depuis avril 2014 l'hôtel de ville), mais elle aurait aussi fréquenté un sanctuaire, ou plutôt une «grotte dédiée à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs» qui était située dans la «côte à Kelly» (aujourd'hui appelée chemin d'Estérel) près du village. Certains reportages dans les journaux de l'époque parlent de «la montagne de Sœur Anne où elle faisait des miracles».

Marguerite Délia Dugas vient au monde le 11 août 1890 à Saint-Damien-de-Brandon. Elle est reçue Sœur de la Providence le 29 septembre 1909 et reçoit le nom de Sœur Anne Félicité. Elle décéda le 7 février 1964 à l'âge de 74 ans, à la Maison Mère des Soeurs de la Providence à Montréal, où elle s'était retirée depuis quelques années. On sait peu de choses de sa famille, sinon qu'elle est issue d'une famille de 12 enfants et qu'elle avait une soeur religieuse dans la même communauté qu'elle. De même, on sait peu de choses des différents postes et fonctions qu'elle a occupés.

Quand elle arrive à Sainte-Marguerite en 1949, elle est âgée d'environ 60 ans. Sa principale fonction consiste à s'occuper des malades de la paroisse. Elle le fait si bien que progressivement, on lui amène des malades pour qu'elle prie pour eux ou avec eux, qu'elle leur impose les mains, qu'elle les guérisse. Sa réputation de «guérisseuse» grandit rapidement. C'est par milliers que les pèlerins, venant de tous les coins de la province, de l'Ontario et même des États-Unis, par chemins de fer, autobus, taxis et même à pied, accourent auprès de la religieuse pour prier avec elle Notre-Dame-de-la-Confiance et lui demander le soulagement de leurs douleurs morales et physiques. On parle de foules de 2 000 à 3 000 pèlerins qui affluent à Sainte-Marguerite les mardis, jeudis et dimanches, qui prient la Vierge à haute voix et chantent des



cantiques, en attendant d'être admis auprès de la thaumaturge.

Dans l'édition du «Petit Journal» paru le 15 juillet 1951, le journaliste explique que «Les pèlerins du dimanche, par exemple, sont déjà sur place dans la soirée du samedi et "campent" toute la nuit devant le couvent, le long des rues, attendant patiemment la distribution, au petit jour, des précieux billets numérotés qui servent de laissez-passer, à la grille du couvent. Puis les visiteurs passent devant la religieuse qui leur dit: «Ce n'est pas moi qui vous guérirai, moi-même je ne puis rien faire pour vous. Mais ayez confiance et vous guérirez. Dites avec moi: O Jésus, par les larmes que votre Mère a versées pour vous, bénissez-moi, pardonnez-moi, guérissez-moi».

Ensuite, Sœur Anne Félicité remet au malade deux images saintes: l'une de la vierge des Douleurs, l'autre de Notre-Dame-de-la-Confiance, dans une enveloppe brune qui contient également une

médaille miraculeuse de l'Immaculée Conception. Et elle recommande au pèlerin de répéter souvent la prière qui se trouve au verso d'une des images et de toucher souvent l'endroit malade avec la petite médaille.

Selon tout évidence, il se produit des miracles! Des témoins oculaires ont raconté avoir vu un paralytique versant des larmes de joie quitter sa chaise roulante et faire quelques pas... une fillette de 5 ans muette depuis sa naissance, prononcer distinctement quelques paroles... une dame de Montréal a déclaré qu'après deux visites à la religieuse, elle a pu se débarrasser d'une de ses béquilles... une autre dame a ajouté: pour nous, la prière et la confiance en Marie ont remplacé les pilules.

Même l'ex-mairesse de Sainte-Marguerite, madame Violette Gauthier, se serait fait jouer un tour par Sœur Anne-Félicité. «Moi ne n'y croyais pas trop à ces histoires de miracles et un jour, je lui ai dit que j'avais mal au bras alors que c'était faux. Elle s'en est douté et je vous jure que j'ai eu mal au bras après» racontait Mme Gauthier. «Je l'aimais beaucoup.



C'était une femme pieuse, enjouée, rieuse et qui aimait les pauvres».

Le policier de la Sureté Provinciale, chargé de l'épineux problème de la circulation des véhicules a témoigné des dons de la religieuse. «Les cènes que j'ai vues ici depuis quelques semaines arracheraient des larmes aux yeux des plus endurcis. Il y a des cas qui font vraiment pitié. Mais c'est absolument merveilleux de voir la confiance inébranlable de ces malheureux dans l'omnipotence des dons de la religieuse. Elle est vraiment infatigable malgré ses 62 ans. Son endurance tient du miracle car elle voit chaque jour un nombre incalculable de malades».

Et un jour, ce fut son départ!

Toutes sortes de raisons et de rumeurs ont circulé pour tenter d'expliquer le départ précipité de Soeur Anne-Félicité. On a prétendu qu'elle dérangeait. La police n'arrivait plus à contrôler la foule et la circulation des automobiles. Les résidants dont les pelouses et parterres étaient dévastés par des foules aussi nombreuses se plaignaient. Les malades et les infirmes encombraient les trottoirs, les rues et les parterres. Il n'y avait pas de services sanitaires ni de restauration adéquate.

Des pressions religieuses auraient aussi entraîné son départ. Le curé de la place ne comprenait pas pourquoi les gens venaient visiter cette religieuse et ne pas prier plus nombreux à son église. On a aussi dit que son action faisait ombrage à Mère Émilie Gamelin, fondatrice des Soeurs de la Providence ou au Frère André dont les causes de béatification étaient à l'étude.

D'autres ont affirmé que l'affluence de pèlerins à Sainte-Marguerite nuisait à l'Oratoire Saint-Joseph qui perdait ainsi une entrée précieuse de fonds pour parachever la basilique. On jugeait aussi que trois grands centres de pèlerinage suffisaient au Québec, soit: l'Oratoire, Cap-de-la-Madeleine et Sainte-Anne-de-Beaupré.

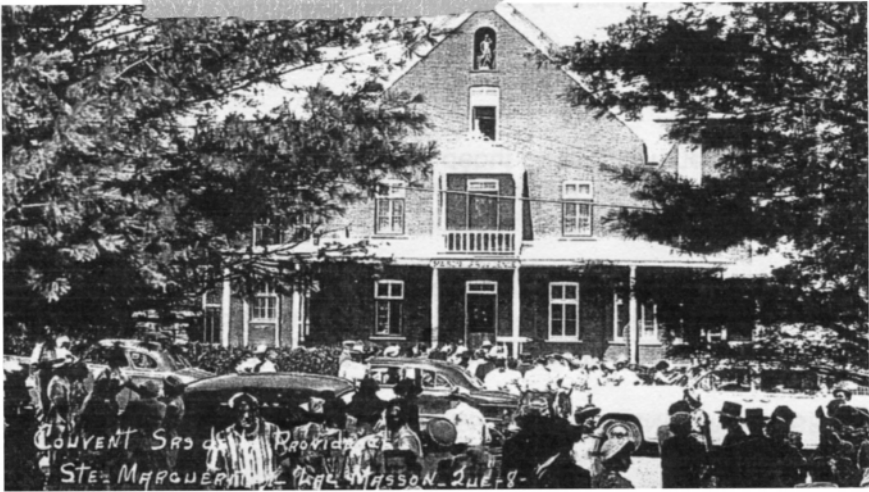
Alors en août 1951, les autorités religieuses de l'époque lui ont ordonné de se retirer loin du public, dans sa communauté.

Elle est donc partie de Sainte-Marguerite en août 1951, escortée par des policiers de la Sureté du Québec. Pourquoi cette intervention policière? Parce qu'on craignait qu'elle résiste à l'ordre de son départ ? Parce qu'on appréhendait la réaction de la foule déçue et agressive ? Parce qu'on a voulu la protéger au cas où ça tournerait mal ? De toutes façons, elle est partie!

(La rumeur rapporte un incident cocasse et... significatif: l'auto de la police dans laquelle elle devait monter a refusé de se mettre en marche malgré l'intervention de mécaniciens. On a dû changer de véhicule!)

On l'a fait partir. Elle a trouvé refuge à la Maison Mère de sa communauté. Pendant la quinzaine d'années qui a suivi, on ne l'a pas revue en public, jusqu'à sa mort en 1964. Mais on rapporte que certaines personnes qui se sont recommandées à elle par lettres ont été guéries!

Sources:
-Archives Providence Montréal, 04-05-2012,
-Maison-Mère des Sœurs de la Providence.
Chronique reconstituée d'après les articles parus dans les journaux: «Le Petit Journal», 15 juillet 1951 et «Le Samedi», 15 février 1964



Le couvent des religieuses

À partir de 1875, la population connut une croissance continue à Sainte-Marguerite. Les familles étaient nombreuses. Il y avait beaucoup d'enfants et plusieurs «écoles de rang» ici et là qui offraient l'instruction jusqu'à la 7^e année. Mais, il semble qu'on ne réussissait pas à répondre adéquatement aux immenses besoins ni aux grandes ambitions de ce modeste village. Alors les «leaders» du village ont donc décidé de construire un couvent et de retenir les services de religieuses. Mais auparavant, il fallait en faire la demande à l'évêque et obtenir son autorisation... ce qui fut fait en mars 1905 par le curé de l'époque, l'abbé Placide Desrosiers (curé de 1904 à 1908) au nom des commissaires.

Nous reproduisons ci-après, «in extenso» cette lettre que l'abbé Desrosiers envoya à l'évêque de Montréal, Mgr Paul Bruchési. Cette lettre illustre bien l'immense pouvoir que détenaient alors l'Église et le clergé, la volonté et l'habileté de la population à répondre à ses besoins, mais aussi la confiance et la soumission qu'elle manifestait envers l'autorité.

«Lettre du Curé Desrosiers à Mgr Bruchési, Archevêque de Montréal pour obtenir l'autorisation à la fondation d'une maison religieuse dans le village de Sainte-Marguerite (mars 1905)».

Monseigneur,

J'ai l'honneur d'adresser sous ce pli, à votre Grandeur, copie des résolutions adoptées à l'unanimité par MM. les Commissaires d'écoles de ma paroisse, demandant des sœurs pour diriger l'école du village de Ste-Marguerite.

Je ne puis faire autrement qu'approuver en tous points, la demande des commissaires.

1. la supériorité incontestable de l'instruction et de l'éducation données par des religieuses;
2. la grande difficulté ou plutôt l'impossibilité où sont les commissaires de trouver des institutrices diplômées qui consentent à venir enseigner dans nos montagnes;
3. la quasi-impossibilité où sont nos gens d'envoyer leurs enfants dans les couvents voisins, soit à cause de la modicité de leurs revenus, soit à cause de la difficulté de communication à travers les montagnes le plus souvent par des chemins impossibles, surtout à cause de la grande distance qui les sépare du couvent le plus rapproché, St-Jérôme, qui est à 8 lieux du village de Ste-Marguerite;
4. le nombre relativement considérable de vocations religieuses qui se perdent. La plupart de nos jeunes filles et tous nos enfants n'ont encore jamais vu de religieuses.

Il est peut-être à propos de faire remarquer à Votre Grandeur, qu'il n'y a pas de couvent à Ste-Adèle, ni à St-Hippolyte, ni à Chertsey, ni à St-Émile, non plus qu'à Ste-Lucie, Ste-Marguerite, je veux dire, que le couvent de Ste-Marguerite serait sans doute alimenté par bon nombre d'enfants de ces paroisses voisines.

Et pour que cette maison réponde efficacement aux besoins de notre population, je demande respectueusement à Votre Grandeur:

1. que les Sœurs qui viendront ici aient la liberté d'accomplir, sous la direction du curé, les œuvres de charité qui se rencontrent ordinairement dans les paroisses: visite des malades, soins des orphelins, etc.;
2. d'instruire les enfants des deux sexes jusqu'à un certain âge déterminé pour les garçons de la paroisse qui n'a pas le moyen de soutenir deux communautés. Il serait grandement à souhaiter que les Sœurs eussent la permission d'enseigner garçons et filles;
3. que, pour aider la commission scolaire ou la communauté (selon ce que seront les conditions de l'engagement), il soit permis aux Sœurs d'ouvrir un pensionnat; ce qui serait à peu près nécessaire, si l'on veut permettre aux enfants des rangs, de jouir de l'école du village. (Il ne s'agit ici que d'un pensionnat pour les filles).

En résumé, la commission scolaire offre à toute communauté qui voudra s'établir ici:

1. un bonus de \$1,500. La communauté pourra aussi compter sur la bonne volonté des paroissiens pour leur fournir les matériaux dont elles auront besoin, pour la construction de leur maison, à leur goût, pourvu toutefois que la partie de la maison affectée aux classes soit approuvée par le gouvernement;
2. un salaire de \$225. par année pour l'enseignement. Les commissaires reconnaissent que ce montant n'est pas suffisant. Je n'ai aucun doute que dès la première année, ce salaire sera élevé à \$300.; la moyenne de l'assistance actuelle est de 70 enfants;
3. les commissaires s'engageront à chauffer l'école;
4. les Sœurs pourront jouir de l'argent provenant du pensionnat, de la vente de livres et cahiers.

Le climat de Ste-Marguerite est des plus avantageux. Combien sont nombreuses les sœurs malades ou simplement faibles des poumons? Toutes y trouveront ici la santé, en rendant à la paroisse les plus grands services. Que si l'on trouve que les avantages pécuniaires ne sont pas assez considérables, on se rappellera que Ste-Marguerite est une place d'été fort encouragée. Les Sœurs pourront recevoir des Dames pensionnaires en aussi grand nombre qu'elles voudront, et à un prix très rémunérateur. Et puis, si la Providence, par votre entremise Monseigneur, juge l'entreprise nécessaire, il n'y a aucun doute qu'elle réussira.

Pour les Commissaires et les Paroissiens de Ste-Marguerite du Lac Masson.

J. P. Desrosiers, Prêtre, curé.